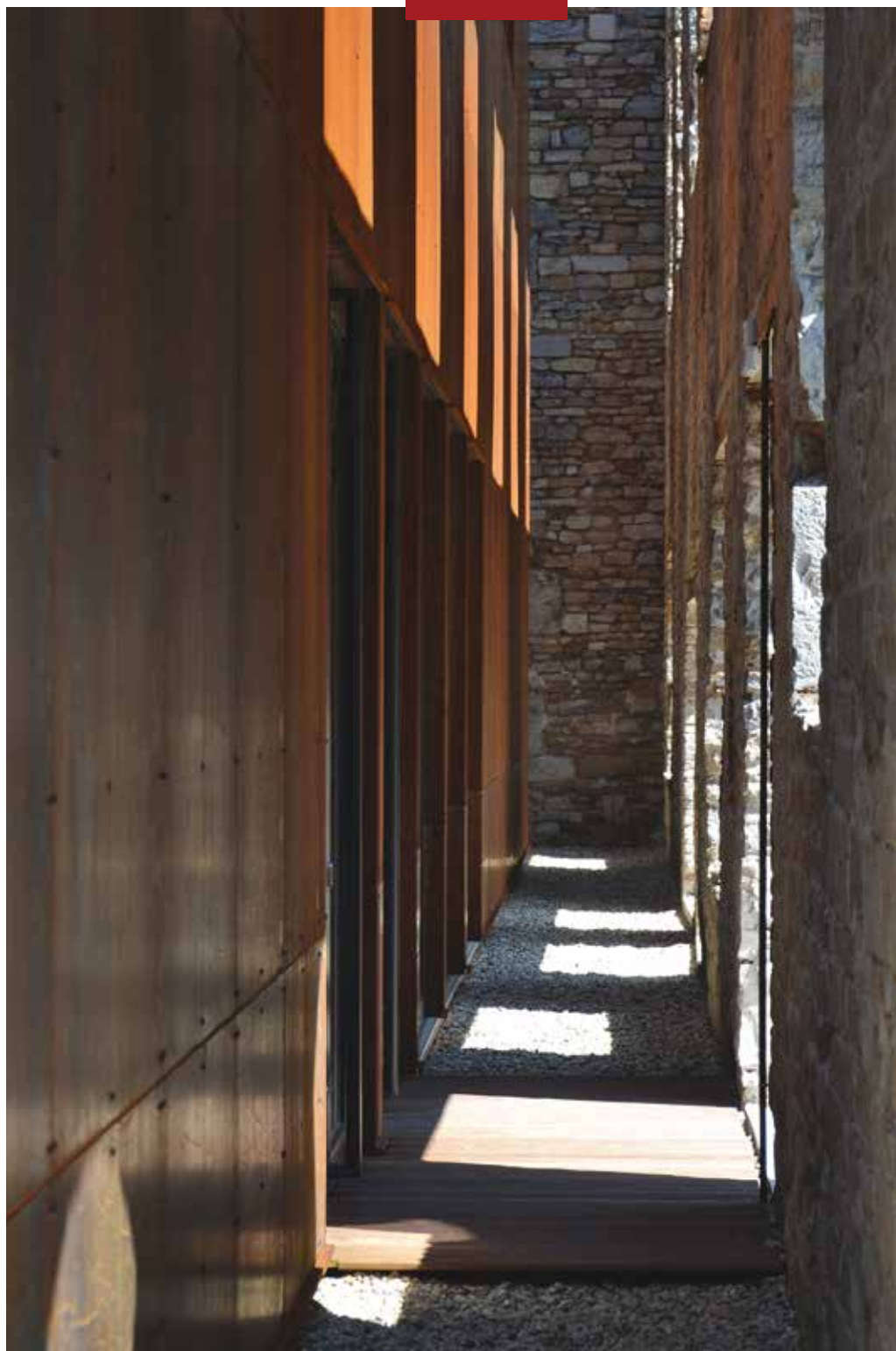


RAPPORT D'ACTIVITÉS

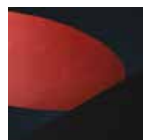
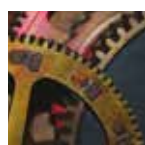
Exercice 2014



Assemblée
générale
29 juin 2015

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA



Rapport moral	page 4-5
Le CAUE vous accompagne...	page 6-7
Le CAUE, acteur de la solidarité territoriale	page 8-14
<ul style="list-style-type: none"> - S'emparer de son avenir, des villages en devenir - Définir une stratégie de développement - Construire la ville, le bourg, le village - Accompagner les futurs habitants - Réhabiliter le bâti ancien aujourd'hui - Les collectivités accompagnées en 2014 	
Le CAUE, initiateur et partenaire de réseaux	page 15-17
<ul style="list-style-type: none"> - Une ingénierie de partenaires - Partager une culture commune, s'interroger pour penser l'avenir - Comprendre pour agir - Un réseau d'élus - Une mutualisation de l'expérience et de la connaissance 	
Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales	page 18-19
<ul style="list-style-type: none"> - Une construction collective de développement local et d'aménagement équilibré des territoires - Une connaissance du territoire utile aux comités de pilotage, commissions... - Une réflexion collaborative, apprendre des autres 	
Le CAUE, conseil et accompagnement des particuliers	page 20-21
<ul style="list-style-type: none"> - Le particulier est à la fois le bénéficiaire ultime des actions développées par le CAUE, et un acteur à part entière du devenir du territoire. - Conseiller les particuliers au quotidien 	
Le CAUE, centre de ressources	page 22-24
<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre et diffuser la ressource culturelle - Des réseaux (des outils collaboratifs) - Informer, sensibiliser - Communiquer - Accompagner les enseignants du primaire - Former 	
Echanger, se former	page 25
Les CAUE de Franche-Comté	page 26
Un réseau national	page 27
La vie du CAUE du Jura	page 28-30
Le bilan financier	page 31-32
Propositions de résolutions	page 33

Rapport Moral

Madame Danielle Brulebois,
Présidente du CAUE



Après sept années de participation à la vie associative du CAUE en tant que Présidente, cette assemblée générale est la dernière que j'ai l'honneur de présider.

Tout d'abord je remercie le conseil d'Administration et le personnel pour ce beau chemin parcouru ensemble malgré les incertitudes et les difficultés. Durant cette période, nous avons eu à cœur d'orienter et de renforcer les actions de service public de l'association et de répondre au mieux aux préoccupations des Jurassiens. Je remercie les administrateurs fidèles, qui, pour leur engagement durable, leur dévouement à l'intérêt général, ont nourri le débat, enrichi les propositions et participé à fixer un cap et des orientations au CAUE.

Aujourd'hui, j'observe que notre association est devenue indispensable, notamment pour les petites collectivités qui n'ont pas toujours les services techniques nécessaires et pour les particuliers qui ont besoin de conseils pour s'engager dans leur projet. A l'heure du développement solidaire et équilibré du territoire où le temps de la réflexion est plus que jamais utile pour des investissements pensés et mesurés, le CAUE est vraiment reconnu comme un acteur essentiel, un référent et un expert dans les projets d'aménagement.

Durant ces sept années nous avons mené à bien, ensemble, de nombreux chantiers, dans un contexte parfois tourmenté montrant ainsi la capacité d'ouverture et d'adaptation de notre CAUE.

Nous avons eu à faire face au départ du directeur en 2010, à l'emménagement dans de nouveaux locaux, aux fluctuations des ressources. Malgré les difficultés nous pouvons être fiers de notre bilan.

Nous avons mis en place la convention collective, avec André LAMY, notre administrateur regretté, fortement impliqué dans notre association. Par une surveillance rigoureuse des budgets affectés, par une maîtrise des charges, le Conseil d'Administration a toujours eu le souci d'améliorer la gestion financière tout en maintenant un haut niveau de prestations. Les modifications apportées avec le vote de la taxe d'aménagement par l'assemblée départementale en 2013 dont la moitié revient au CAUE, ouvrent des perspectives plus sereines. Déjà très présent auprès des collectivités sur l'ensemble du Département, le CAUE souffrait cependant d'un déficit de visibilité auprès du grand

public. Nous avons développé les moyens de communication pour rendre le CAUE accessible au plus grand nombre. Le site Internet, de plus en plus consulté a été repensé et enrichi, conçu au plus près des besoins et des usagers, il agrège de nombreux contenus pour offrir aux Jurassiens une base de connaissances pertinente et actualisée. Un journal paraît maintenant deux fois par an. Des publications, des plaquettes, des fiches pratiques sont éditées régulièrement. Des expositions, des conférences, l'organisation du palmarès de l'architecture, aujourd'hui « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté », ont permis de mettre à l'honneur les métiers du bâtiment, l'excellence du savoir-faire des entreprises jurassiennes.

Nous nous sommes attachés à construire des liens et des collaborations solides avec la DDT, les chambres consulaires, la CAPEB, Ajena, Jura habitat, l'ADIL, la SOCAD, le SIDEC, le Parc naturel régional du Haut-Jura, pour engager des projets porteurs pour le département et devenir force de proposition à l'échelon régional. Nous avons mis en place des permanences décentralisées à Dole et à Morez pour les particuliers.

Le particulier est à la fois le bénéficiaire ultime des actions développées par le CAUE, et un acteur à part entière du territoire. C'est ainsi qu'en 2014, 188 familles ont été conseillées dans leur projet. Nous avons aussi reçu de nombreux visiteurs aux salons de l'habitat.

Dans le cadre du plan de modernisation des bâtiments d'élevage, cette année encore, nous avons accompagné 12 exploitations agricoles en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et avec le soutien du Conseil départemental.

Comme chaque année, en 2014, l'activité du CAUE a été majoritairement tournée vers les collectivités. Les équipes nouvelles ou reconduites élues au printemps ont démarré très vite leurs réflexions en matière d'urbanisme et d'aménagements. Les élus ne manquent pas d'ambition et d'idées pour améliorer la qualité de vie de leurs administrés avec des politiques d'accueil des générations et des équipements publics adaptés. Vous le verrez dans le rapport d'activités qui va suivre.

Pour conclure ce rapport moral j'adresse mes remerciements à Monsieur le Préfet, au Conseil départemental pour son soutien financier, aux administrations et à leurs directeurs : DDT, DRAC, ADEME, à la Préfecture, l'Inspection Académique, la Région, la MIQCP, l'AMJ, aux collectivités locales, à l'ensemble de nos partenaires, à nos administrateurs qui par leur diversité, leur érudition, leurs compétences et leur personnalité ont enrichi tout au long de ces années notre projet associatif. Ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous quitte, vous tous qui m'avez épaulée. J'espère m'être montrée digne de votre confiance. Dans le contexte de la réforme territoriale et des enjeux contemporains touchant les champs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, le CAUE a encore de nombreux chantiers en perspective. Je souhaite beaucoup de réussite à mon successeur, au nouveau Conseil d'Administration et au personnel pour bâtir le CAUE de demain.

Les fondations solides de la structure, les choix forts engagés, les initiatives lancées et la confiance renouvelée de nos partenaires permettront, j'en suis sûre, de faire encore grandir l'édifice pour le bien des Jurassiens.





Le CAUE vous accompagne...

Le CAUE, créé en janvier 1979, conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

C'est un espace de concertation entre tous les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain.

Formation, conseil, sensibilisation et information sont les missions du CAUE.

Elles sont intimement liées et interagissent entre elles :

DIALOGUE :

Les CAUE respectent les acteurs et la mémoire des lieux. Ils sont à l'écoute de la variété d'interrogations et de besoins de toutes les collectivités, des professionnels et des habitants.

SOLIDARITE :

Les CAUE sont des acteurs de solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

SERVICE PUBLIC :

Les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité (une solution de savoir-faire de proximité), au travers des conseils donnés aux particuliers et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

TERRITOIRES :

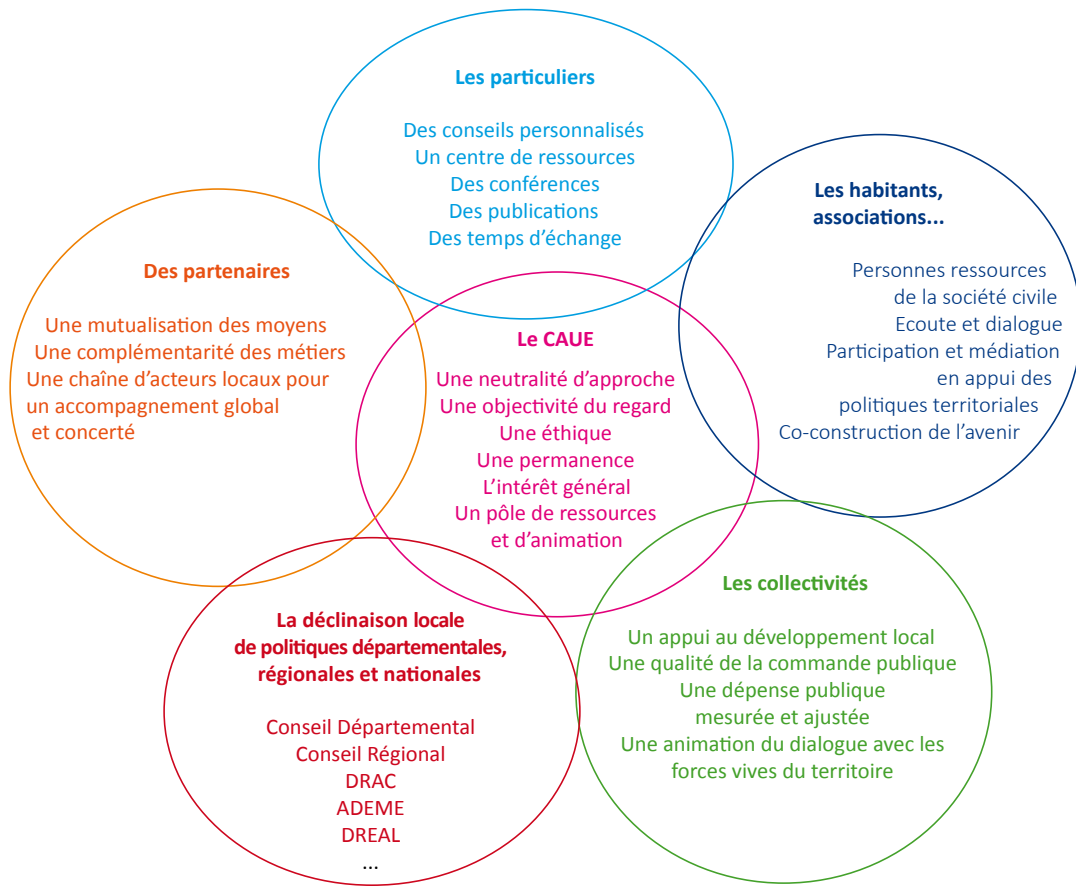
Les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de demain, accompagnent pour une cohérence des territoires. Leurs connaissances des départements leur permettent de croiser les échelles, celle du site, de la commune, de l'intercommunalité, du département, et au-delà.

SOLUTIONS :

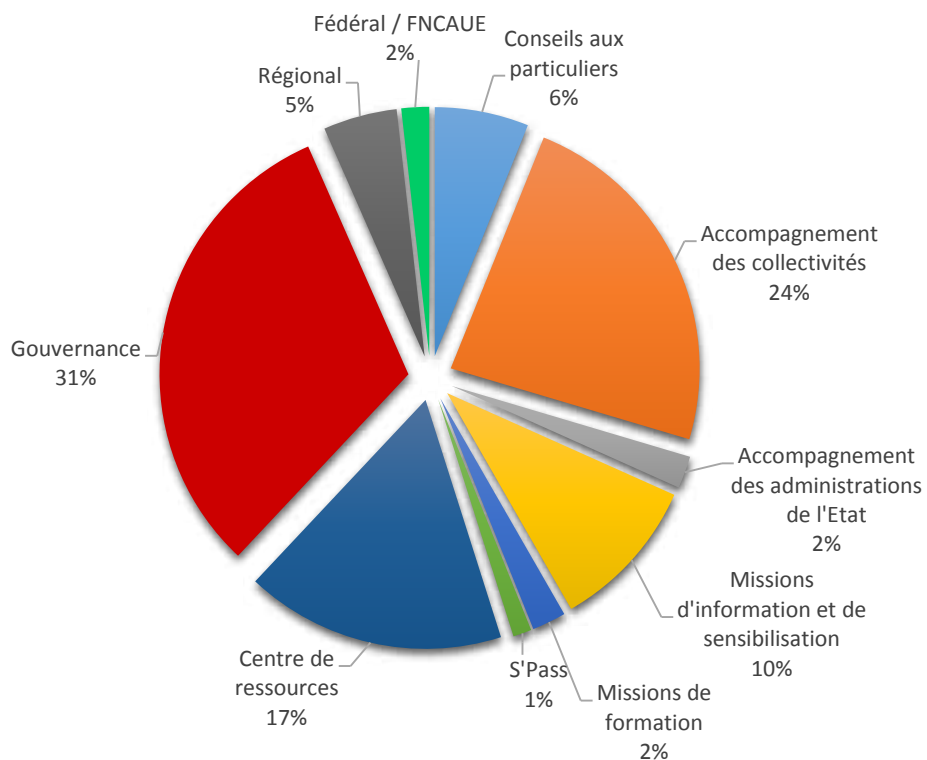
Les CAUE proposent des réponses simples et contemporaines.

PLATEFORME D'EXPERTISES :

Les CAUE sont une plateforme locale unique d'expertises mettant en présence l'ensemble de ces acteurs et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.



Une année d'activité





Le CAUE, acteur de développement territorial

« Mutualisons les forces vives pour construire ensemble, organisons-nous collectivement, nourrissons-nous les uns des autres pour mieux vivre l'un avec l'autre, et retrouvons l'essence de notre besoin de vivre en société : la convivialité. »

Extrait du texte « Des architectes ordinaires », éditions Infolio, Octobre 2012. Collectif ETC

L'accompagnement des collectivités par les architectes conseillers se décline de la façon suivante :

- conseils gratuits : 45,7%
- conventionnements : 54,3 %

S'emparer de son avenir, des villages en devenir

Construire un avenir solidaire en milieu rural : la vallée de l'Ognon

Ce bassin de vie se définit par la topographie, l'hydrographie et la proximité des communes.

« OUPAVI, Ougney, Pagny, Vitreux : un territoire vivant qui doit perdurer, un développement solidaire garant de l'avenir de la vallée ». **Un élu**

L'accompagnement de longue date des communes par l'intercommunalité et le CAUE sur les thématiques du développement durable, la compréhension de la nécessité d'une approche globale pour une cohérence d'aménagement dans le temps ont permis à ces trois communes de poursuivre une réflexion concertée sur les services nécessaires au développement de ce territoire rural, et leur répartition sur les trois communes.

La poursuite de cette réflexion commune sur l'avenir de ce territoire rural est également notable comme valeur d'exemple auprès des communes de la communauté de communes dans la mise en place future d'un PLUI.



Les limites naturelles et paysagères

Les élus des trois communes ont défini 5 piliers :

Démographique

Maintien du développement dans le temps :

- le parcours résidentiel
- le mode de développement
- les équipements
- les loisirs

Économique

Maintenir et créer de l'emploi :

- agriculture de proximité (AMAP, intermarché, cuisine de proximité...)
- assistants de vie
- mobilité...

Les déplacements :

- groupe scolaire : vélobus, cheval et roulotte
- PMR, personnes âgées : transport à la demande avec taxi local

Social :

- le lien
- des logements diversifiés
- un urbanisme différent

Milieu naturel :

- valoriser l'Ognon
- la Vèze, lien entre les 3 communes

Suite aux élections, deux des trois équipes municipales ont fortement changé. Le CAUE est allé à la rencontre des trois communes pour leur présenter les travaux et les accompagner dans la formulation de souhaits pour leur village et la vallée.



Définir une stratégie de développement

Cize : stratégie, rénovation, patrimoine public

La mairie, l'ancienne école et l'ancienne fruitière sont regroupées dans le centre-village de Cize. Par ailleurs, la collectivité a mené une politique d'acquisition immobilière depuis plusieurs années dans le même secteur. Elle profite de ce début de mandat pour réfléchir à la rénovation et au réaménagement du patrimoine immobilier communal dans le but d'améliorer le fonctionnement et l'accessibilité des bâtiments publics, ainsi que le confort des logements dans des bâtiments anciens et compacts.

L'objectif est de définir une stratégie à moyen terme, d'évaluer les possibilités d'aménagement et de définir un programme d'actions dans le temps.

La réflexion porte également sur l'aménagement des espaces publics afin de créer un espace dévolu aux piétons au cœur du village.

Déjà dotée d'un réseau de chaleur bois pour la salle du Bief et l'école, la commune réfléchit à la réalisation d'un réseau de chaleur alimentant la mairie et les logements à aménager dans l'ancienne école, l'ancienne fruitière et l'ancienne ferme. Cette étude de faisabilité a été confiée à Ajena.



Cize - mairie + ferme



Construire la ville, le bourg, le village

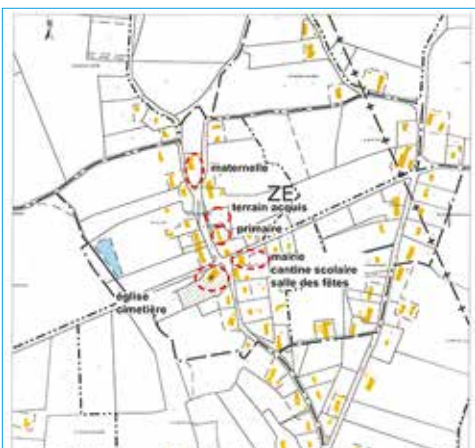
« Refonder une identité villageoise dans la culture de la solidarité et du partage. » Philippe Passot

Larnaud

A l'origine, le village est composé de plusieurs hameaux reliés au fil du temps par une urbanisation à la parcelle. Un centre-village apparaît distinctement par l'implantation en ce même lieu des différents services : mairie, école maternelle et primaire, ALSH, église, cimetière et salle des fêtes. Sur la base de l'achat d'un terrain dans ce centre-village, la commune souhaitait être accompagnée pour une réflexion sur l'implantation de la salle des fêtes, d'une cantine, sur l'accessibilité de la mairie et les cheminements piétons sécurisés entre ces différents points.

Le CAUE a développé son accompagnement sur une réflexion globale prenant en compte les besoins actuels, une éventuelle réversibilité des fonctions et une ouverture sur l'avenir permettant de ne pas figer les potentialités et le développement futur du centre.

A ce jour, une sélection de maîtrise d'œuvre permettra à la commune de répondre au mieux à ses besoins en termes de qualité de vie et architecturale.





Accompagner les futurs habitants

Communauté de Communes Arbois Vignes et Villages Cartonnerie de Mesnay

Depuis maintenant 6 ans, la Communauté de Communes et le CAUE collaborent sur de nombreux projets dans le cadre d'une Convention de Partenariat qui s'inscrit dans la durée.

C'est le cas du projet de la cartonnerie de Mesnay, pour lequel le maître d'ouvrage public a ouvert à la construction un secteur destiné à accueillir de futurs habitants, avec comme particularité l'obligation de mixer lieu d'habitation et lieu d'activités toutes issues des domaines artistiques, culturels ou artisanaux.

Après avoir commencé à conseiller chaque particulier sur son projet dans le cadre de ses missions de conseils traditionnelles, il est apparu pertinent au CAUE de proposer une action globale et concertée à l'ensemble des particuliers et à la collectivité.

Outre les conseils classiques portant sur chaque construction (qualité d'usage, qualité architecturale, respect de la réglementation, etc.), la réflexion a porté sur la manière d'harmoniser les futures constructions entre elles au sein d'un paysage fédérateur, respectueux de l'ambiance spécifique à ce lieu atypique. L'intervention d'un(e) stagiaire en école de paysage a été proposée.

Le CAUE a également joué le rôle de facilitateur entre les différents intervenants (services instructeurs de la DDT, mairie de Mesnay, architectes...) pour trouver les meilleurs terrains d'entente auprès de partenaires aux contraintes diverses et parfois antinomiques, concernant des projets souvent inhabituels, souvent en auto-construction : cabanes dans les arbres, volières, dômes en écaille de bois, yourte, tipis, constructions sur pilotis, recyclage de containers...

La quasi-totalité des projets ayant maintenant obtenu leur permis de construire, la mission s'étend actuellement à l'ensemble du site de la cartonnerie dans le but d'opérer une réorganisation globale du secteur avec l'ensemble des occupants (écomusée, ateliers d'artistes, troupe de théâtre, cinéma en plein air, secteur des camping-cars...), dans le but de donner une nouvelle cohérence à ce site industriel à forte valeur patrimoniale et en profonde mutation.

Des actions d'accompagnement des futurs habitants sont également menées en partenariat avec les collectivités concernées et la SOCAD, en faveur des communes du Pin et de Lavans-les-St-Claude dont les éco-quartiers sont en phase de commercialisation.





Rénover le bâti ancien aujourd'hui

Pays du Revermont : rénovation patrimoniale et efficacité énergétique

Ce programme a été soutenu financièrement par le Conseil Général du Jura, la DRAC Franche-Comté, l'Ademe Franche-Comté, le Pays du Revermont, la communauté de communes Arbois, Vignes et Villages, Pays de Pasteur et par des fonds européens.

Suite à une première action sur le patrimoine bâti en 2012, l'objectif de cette dernière était de sensibiliser les acteurs locaux à la rénovation qualitative alliant la valorisation patrimoniale et l'amélioration des performances énergétiques.

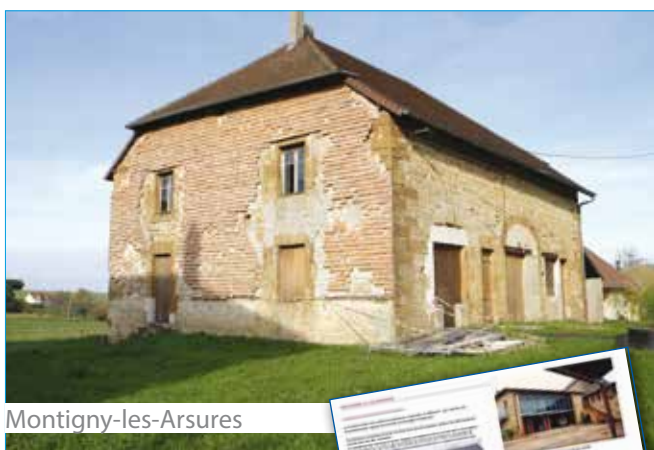
La coopération avec le pays du Perche Sarthois s'est concrétisée par un échange d'expérience et de méthodologie :

- l'intérêt d'associer le maximum d'acteurs locaux institutionnels et associatifs, et d'animer la problématique sur les territoires,
- la sensibilisation de tous les publics et l'importance des échanges,
- la constitution d'un réseau local d'information.

Deux voyages d'étude et d'échanges ont ponctué la coopération, chaque délégation étant composée de techniciens et d'élus.

Les actions de sensibilisation ont concerné différents publics et sont destinées à être diffusées dans d'autres territoires jurassiens. Pour le Pays du Revermont deux objectifs étaient visés : constituer un réseau « d'ambassadeurs » capables de diffuser l'expérience, et initier une dynamique sur ce thème.

L'ensemble des productions est disponible sur la plate-forme S-Pass territoires des CAUE - Habiter le Pays du Revermont



Montigny-les-Arsures

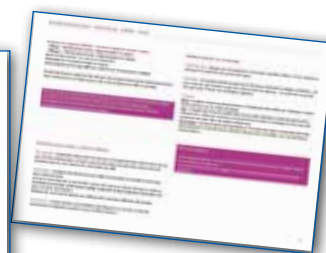
Les élus

Leur accompagnement s'est concentré sur la commune de Montigny-les-Arsures qui porte un projet de rénovation d'une ancienne ferme, initialement utilisée en fromagerie, pour la transformer en restaurant. Il comprenait un volet pédagogique et de sensibilisation des élus à une approche globale :

- les valeurs patrimoniales du bâtiment,
- la modernité et la création contemporaine, notamment dans un bâtiment ancien,
- la conception du projet et l'amélioration de la performance énergétique.

Ajena, EIE du Jura, et l'Architecte des Bâtiments de France ont été associés tout au long de la démarche.

Une exposition sur l'opération est prévue début 2015



Le jeune public

La formation des animateurs des centres de loisirs a été privilégiée à des animations ponctuelles et peu pérennes. Deux journées ont été animées avec les 10 animateurs de la communauté de communes Arbois, vignes et villages : une première sur le patrimoine bâti local, l'organisation du territoire et des villages, les problématiques de la rénovation..., et une seconde sur l'énergie, sa production et son utilisation, les énergies renouvelables, les isolants.

Une visite de site et des propositions d'animations adaptées au contexte local ont complété chaque session.

Les prolongements

- ALSH Vadans : construction d'une maquette village et organisation du bâti en fonction du site et construction d'une serre
- ALSH Arbois : construction d'une cabane à hamster avec isolation, construction d'une serre et animation jardinage (avec/sans serre), construction d'un séchoir à fruits.



Pays du Revermont



Les artisans et professionnels du bâtiment

Deux réunions ont permis de les rencontrer, de prendre connaissance de leur niveau de formation et d'identifier les besoins et demandes de formation.

Les professionnels ont été associés aux réunions grand public sous deux formes :

- le retour d'expérience d'un artisan sur un projet ou une action particulière. Ces témoignages ont permis d'aborder des problématiques particulières : rénovation Monument Historique, création d'un réseau d'artisans capables d'assurer une réponse collective et globale, complémentarité des organismes de conseils et des professionnels, importance du temps de réflexion pour aborder un projet de façon globale.
- la présentation des obligations réglementaires et des dispositifs de labellisation (RGE).

Les prolongements

- Les organismes professionnels se sont emparés de cette problématique et organisent des journées de rencontre à destination du grand public au printemps 2015, associant tous les organismes de conseil du Jura (Adil 39, EIE, CAUE 39, Jura-Habitat).
- Un annuaire local des entreprises à mettre à jour régulièrement en fonctions des formations assurées par les organismes de formation professionnelle (Capeb, FFB, Chambre de métiers) et régionaux (pôle énergie régional).

Le grand public

Trois réunions d'information ont rassemblé environ 60 personnes à Poligny, Salins-les-Bains et Arbois.

Ces temps d'échange ont abordé les caractéristiques du patrimoine bâti ordinaire et exceptionnel, l'intérêt d'une réflexion globale, les obligations réglementaires, les dispositifs en place...

Ajena, EIE du Jura, l'ADIL et l'Architecte des Bâtiments de France ont été associés dans la préparation et dans l'animation des réunions.

Une exposition synthétise l'accompagnement de la commune de Montigny-les-Arsures. Présentée à l'occasion de la percée du vin jaune qui a rassemblé plus de 30 000 visiteurs, elle sera permanente à Montigny-les-Arsures et présentée exceptionnellement dans les salons et réunions animées par le CAUE 39.

L'ensemble des productions est disponible sur la plate-forme S-Pass territoires des CAUE - Habiter le Pays du Revermont

La coopération

Le transfert de méthodologie

Le niveau d'avancement de deux territoires est différent. Le Pays du Revermont est en train d'élaborer son Plan Climat Energie Territorial et a mis en veille son label Pays d'Art et d'Histoire, alors que le Pays du Perche Sarthois a fortement développé son label PAH et débute sa réflexion énergétique.

L'apport réciproque a concerné :

- pour le Pays du Revermont, la mobilisation d'un réseau d'acteurs locaux pour assurer une vision globale et plus efficace de la problématique.
- pour le Pays Sarthois, la valeur ajoutée par l'animation sur le territoire par un ou plusieurs techniciens qui assurent la pérennité des actions.

Une suite ?

Si le Pays du Revermont est éligible à un nouveau programme leader 2014-2020, il est prévu de prolonger cette coopération par une action commune sur les deux territoires qui valorisera les acquis et complètera l'action de sensibilisation.

Des éléments de méthode, une approche globale

Un Diagnostic de Performance Energétique, ou audit énergétique

- dresser l'état initial,
- fixer les objectifs,
- hiérarchiser les actions à engager.

Une feuille de route - un programme d'actions

- isoler les combles, les façades, les planchers bas,
- remplacer et les menuiseries en pensant aux entrées d'air,
- ventiler, injecter d'air dans les pièces à vivre, remplacer les pièces humides,
- réduire les ponts thermiques,
- installer un système de chauffage ou de production d'eau chaude plus performant et adapté à l'usage.

Des matériaux compatibles avec les spécificités du bâti, et des points de vigilance

- Des matériaux « légers » perméables à l'air et à la vapeur d'eau, et un gain « négatif » de la condensation,
- des menuiseries adaptées à l'usage à l'isolation renforcée, en lien avec les entrées d'air,
- installer...

Il n'existe pas de recette

Le retour patrimonial du bâti existant ne permet pas toujours de faire tout les travaux

Conclusion

Réaliser ensemble (propriétaire, assistant maître d'ouvrage, maître d'œuvre, artisan...)
- privilégier la performance sur les travaux réalisables (combles, menuiseries, ventilation...)
- accepter de ne pas intervenir partout (quand un ouvrage existe de la toiture au soubassement...)
- Prendre le temps d'auditer, de discuter, d'accompagner, de faire consensus possible, de choisir des entreprises, les former et leur payer...
- Modifier son comportement : le bâti ne fait pas de bruit...
- Seul l'ensemble des consommateurs d'un siècle, nous le dit.

Une autre approche

- Construire le bâti ancien en l'état pour une réponse et intervenir à l'extérieur - aller dans le bâti.



Patrimoine & Energie

Des suggestions et des conseils pour mieux accompagner dans votre projet.

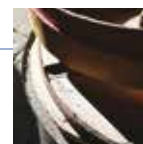
Le CAUE du Jura
est un réseau de trois experts des architectures traditionnelles pour assurer un accompagnement personnalisé, gratuit et indépendant.

LEADER - Reparer Info Energie
Des informations utiles et pratiques de la mise en œuvre des matériaux de construction et d'isolation, le chauffage, les techniques de restauration.

L'AMH du Jura
Des parties avec l'histoire sur les sites ou les monuments de l'architecture traditionnelle.

Premier Réhabilitation Info Service (PRIS) du Jura
AGUE, 43 84 84 19 39 ou AJENA 03 84 47 81 14

A collection of various informational materials, including brochures, posters, and photos of buildings, all related to heritage and energy topics.



Les collectivités accompagnées en 2014

«Les CAUE sont des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.» *Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990*

Architecture

Arlay :	aménagement bâtiment communal
Aumont :	<i>proposition pour restructuration école*</i>
Champagnole :	<i>porte du Haut-Jura : jury pour un groupe scolaire*</i>
Charency :	<i>réhabilitation mairie*</i>
Château-Chalon :	<i>coloration façade*</i>
Cize :	traversée de commune
Cize :	stratégie rénovation patrimoine public
Doye :	<i>transformation colonie*</i>
Equevillon :	<i>permis de construire*</i>
Jura Nord (CC) :	groupe scolaire à Gendrey
La Grandvallière (CC) :	aménagement d'une plateforme à Saint-Laurent-en-Grandvaux
La Mouille :	accessibilité de la salle des fêtes
Lavans-les-Saint-Claude :	conseils de restauration du bâti ancien et nuanciers
<i>Lavans les St-Claude :</i>	<i>conseil couleur école maternelle*</i>
Les Molunes :	devenir de l'ancienne mairie-école
Miéry :	<i>permis de construire*</i>
Montmirey-le-Château :	<i>accessibilité mairie*</i>
<i>Parc naturel du Haut-Jura :</i>	<i>Patrimoine bâti*</i>
Pays du Revermont :	rénovation patrimoniale et efficacité énergétique
<i>Ruffey-sur-Seille :</i>	<i>salle de motricité école maternelle et foyer Rural*</i>
Saint-Claude :	accompagnement service instructeur
<i>Sellières :</i>	<i>proposition avec SIDEDEC pour réhabilitation salle des fêtes*</i>
Vaux-les-Saint-Claude :	<i>achat bâtiment artisanal à réhabiliter*</i>

Urbanisme

Authume :	<i>orientation d'aménagement nouveau quartier*</i>
<i>Chaux-des-Crotenay :</i>	<i>extension lotissement*</i>
<i>Chilly-le-Vignoble :</i>	<i>circulation – Sécurisation*</i>
Damparis :	accompagnement candidats écoquartier
Foncine-le-bas :	réflexion et analyse urbaine et paysagère
Jouhe :	nouveau quartier
Lavans-les-Saint-Claude :	accompagnement candidats écoquartier
Les Rousses :	analyse urbaine et paysagère
Mesnay :	PLU*
Montmorot :	Equipements et espaces publics du centre-bourg
Montmorot :	Eco-quartier et site Jura Transport
<i>Parc naturel du Haut-Jura :</i>	<i>ENSA Nancy pour 2 communes*</i>
<i>Perrigny :</i>	<i>aménagement site ancienne scierie*</i>
<i>Rans :</i>	<i>projet de nouveau quartier*</i>
Saint-Laurent-en-Grdvx :	orientations d'aménagement
SIDEDEC :	stratégie foncière

* En italique figurent les conseils ponctuels



Développement territorial

CC Arbois Vignes et Villages :	partenariat consultance
<i>Hautes Vallées de l'Ain :</i>	<i>préparation Leader*</i>
Jura Nord :	vallée de l'Ognon
Larnaud :	cantine scolaire et centre village
Les Rousses :	AMI centres-bourgs*
<i>Louvatange :</i>	<i>réflexion sur l'ensemble de la commune*</i>
Morez :	AMI Centres bourgs*
<i>Orgelet :</i>	<i>accompagnement AVAP*</i>
Parc naturel du Haut-Jura :	SCOT*
<i>Parc naturel du Haut-Jura :</i>	<i>Leader*</i>
Pays du Revermont :	PCET et préparation Leader 2014 / 2020*
Prémanon :	stratégie urbaine
Salins-les-Bains :	AMI Centres bourgs*

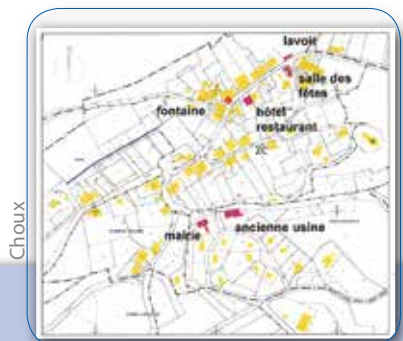
Espaces publics

Beaufort :	<i>aménagement espaces sportifs et de loisirs*</i>
Censeau :	<i>aménagement place centrale</i>
Fraisans :	<i>espaces publics sur l'ensemble de la commune*</i>
<i>Lac des Rouges-Truites :</i>	<i>aménagement des abords de la mairie*</i>
Macornay :	<i>aménagement d'un parc*</i>

Jurys

Dole :	Conseil Général aéroport Dole-Jura
Lons-le-Saunier :	Conseil Général SDIS
Lons-le-Saunier :	SOCAD locaux Pôle Emploi + logements
Gendrey :	Jura Nord Pôle éducatif

* En italique figurent les conseils ponctuels



Objectifs 2015....

Permettre à l'ensemble des communes, intercommunalités et Pays de bénéficier de l'intervention du CAUE en développant un accompagnement ponctuel permettant de faire réfléchir, poser des questions, définir une approche globale....

Choux : un état des lieux, des réflexions

Avant d'entreprendre des travaux, la nouvelle municipalité souhaite prendre le temps d'une réflexion globale sur le bâti communal, les fonctions à développer ou maintenir, et l'avenir du village. Après une approche rapide de l'ensemble des éléments constitutifs de la commune, le CAUE a proposé des questions à débattre en conseil et avec les habitants, et un accompagnement de cette réflexion par l'animation du débat au cours de deux réunions.

Des carnets de territoire

L'engagement du CAUE du Jura dans l'expérimentation de la plateforme web collaborative S-Pass Territoires s'est concrétisé par la création de plusieurs outils de connaissance et d'accompagnement à destination des élus. portail.s-pass.org/fr/

En 2015, le CAUE souhaite développer des carnets de territoires pour accompagner les collectivités volontaires dans leurs projets de développement, PLUI... Ces outils de connaissance mis à disposition des élus, entendent centraliser l'information issue des différents partenaires locaux (cartes et données des observatoires, ateliers d'échanges, SIG...), les actions développées précédemment sur ces territoires, les accompagnements actuels..., afin d'alimenter la réflexion des élus.



Arlay : l'aménagement d'un bâtiment communal

Le SIDEDEC et le CAUE sont intervenus en partenariat afin d'apporter à la commune un accompagnement complet. La proposition d'assistance se déclinait ainsi :

- un relevé sommaire de l'ensemble du bâtiment (SIDEDEC)
- une analyse urbaine et fonctionnelle du site (CAUE)
- une rencontre avec les locataires actuels (CAUE)
- des axes de réflexion et des hypothèses d'aménagement (CAUE)
- un estimatif sommaire (SIDEDEC)
- une présentation et un échange en conseil municipal (CAUE)
- l'assistance complète à la passation du contrat de maîtrise d'œuvre, de la rédaction des pièces à la notification du marché, sur la base d'une procédure adaptée avec audition des candidats (SIDEDEC).

Perrigny : aménagement du site de l'ancienne scierie

La commune de Perrigny possède la maîtrise foncière d'un vaste terrain, siège d'une ancienne scierie aujourd'hui démolie, à l'exception de l'ancienne petite gare qui bordait la route de Conliège.

Ce site présente une position stratégique dans le tissu urbain de la commune : il longe un des axes routiers principaux et occupe le carrefour qui forme l'une des entrées du centre-bourg. La collectivité souhaite implanter un programme mixte, alliant logements (locatifs principalement) et services (santé, commerces...). La réflexion d'ensemble portera également sur les abords de l'opération, et notamment sur la problématique de requalification de la route de Conliège et sur la liaison entre la voie verte de la Vallière et le cœur de village.

Afin de mener à bien cette opération complexe, plusieurs structures ont décidé de s'associer pour répondre aux attentes de la commune de la manière la plus complète possible, mettant en commun les compétences spécifiques de chacune d'elle dans un esprit de complémentarité. Un partenariat a été monté entre Jura Habitat, l'OPH et le CAUE, dans le but de proposer un outil d'aide à la décision qui comprendra :

- un schéma global reprenant les principes d'aménagement de l'entrée du centre-bourg,
- un scénario d'aménagement du site (implantation des constructions, modalités d'intégration et de mise en valeur du patrimoine existant, fonctionnement, entrées, sorties, déplacement, stationnement, végétalisation et intégration paysagère des aménagements et des constructions)
- un cahier des charges permettant de définir : le parc de logements à mettre en œuvre (nombre, taille, type, conventionnement), les surfaces de plancher destinées aux programmes de santé et commerces, le portage de l'opération et le montage financier pour la partie sous-maîtrise d'ouvrage publique.





Partager une culture commune, s'interroger pour penser l'avenir Comprendre pour agir

Atelier territorial dans le Haut-Jura

Master Architecture, Villes & Territoires – Atelier Aménagement des Territoires

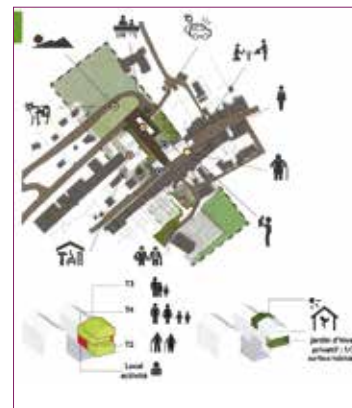
Les ateliers « hors les murs » de l'école d'architecture de Nancy sont un temps de mise en situation d'un groupe d'étudiants et de partenariat avec les acteurs locaux de l'aménagement du territoire.

Cette rencontre entre le territoire, l'enseignement et la recherche contribue à poser les conditions d'un renouveau de l'urbanisation et de l'architecture dans les territoires ruraux.

En 2014, cet atelier a posé ses valises dans le PNR du Haut-Jura et a réfléchi au développement des communes de Vaux-les-Saint-Claude et de Longchaumois dans une vision prospective.

Après une semaine d'immersion totale en février 2014, les 19 étudiants de master 1 ont poursuivi leurs réflexions en atelier pendant un semestre dans une approche pluridisciplinaire (paysage, urbanisme, patrimoine, architecture, agriculture...).

En novembre, quatre scénarii élaborés pour chaque commune ont été présentés aux élus des 2 communes et du Haut-Jura. Ce moment d'échange a permis aux élus de s'approprier cette démarche globale et innovante pour la qualité du cadre de vie.



Dans le cadre de leurs missions respectives, le CAUE du Jura, le PNRHJ et la MDD de la DDT ont souhaité échanger et partager leur démarche d'accompagnement des collectivités vers un urbanisme durable, et ont assuré l'encadrement technique et pédagogique du mois de février au mois de juin 2014.

« Ces ateliers se sont inscrits dans des logiques d'expérimentation et d'innovation qui comptent parmi les piliers des missions du Parc. La qualité et la richesse du travail fourni par les étudiants ont permis d'explorer toutes ces facettes et donne matière pour nourrir une vraie dynamique de réflexion sur le territoire. »

Benjamin Guislain, directeur du PNR du Haut-Jura.

Un réseau d'élus

Une mutualisation de l'expérience et de la connaissance

« Avec le CAUE et la DDT, nous réfléchissons depuis plusieurs mois à fédérer les élus de notre département engagés dans une démarche d'urbanisme de qualité, ou plus généralement sensibilisés aux problématiques du développement durable de leurs territoires quel que soit le projet. »

Philippe Passot, maire de Lavans-les-Saint-Claude

Pour accompagner ce réseau d'élus, le CAUE a mis à disposition cette année, un outil collaboratif qui propose des informations issues du réseau des CAUE, des carnets d'élus, documents illustrant une démarche, une expérience, des voyages d'études... et basés uniquement sur la parole des élus.

Simple maillon de ce réseau, le CAUE profite de sa connaissance de l'ensemble du territoire pour créer le lien.

Une première réunion regroupant plusieurs élus motivés a eu lieu le 11 mai 2015.



Objectifs 2015....

Continuer à œuvrer pour une approche partenariale avec des structures complémentaires partageant les mêmes objectifs et une éthique : neutralité, indépendance et dégageant de tout intérêt financier, et mettre en relation les élus porteurs de projets d'avenir.



Le CAUE, interlocuteur des politiques territoriales

Le vivre ensemble se construit à travers l'usage, l'espace, l'architecture

Une construction collective de développement local et d'aménagement équilibré des territoires

L'AMI bourgs-centres : Morez, Les Rousses et Salins-les-Bains avec la MDD de la DDT

Le CAUE a accompagné les trois communes jurassiennes retenues pour l'appel à manifestation d'intérêt national en juin 2014.

Les dossiers devant être déposés en septembre, le délai très court a créé une dynamique dans les communes et a obligé les élus et techniciens à s'inscrire dans une démarche synthétique pour définir les enjeux de la commune et de son territoire, et élaborer une stratégie pertinente.

Les acteurs locaux (aménagement du territoire, économie, patrimoine...) ont été associés dans la réflexion.

Ont été abordées des problématiques aussi diverses que : l'accès au logement et au foncier, l'offre de service, la vacance des logements anciens, la disparition des services et des commerces de proximité. Les stratégies se sont ensuite développées autour d'axes complémentaires : la revitalisation du centre-bourg, son animation, la qualité des espaces publics et la reconquête du foncier et du bâti ancien, y compris très patrimonial.

En novembre, la candidature de Salins-les-Bains a été retenue pour mener à bien sa stratégie de reconquête du centre ancien, soutenue techniquement et financièrement par l'état. Le CAUE est associé dans la phase pré-opérationnelle.



AMI, Morez



AMI, les Rousses



AMI, Salins-les-Bains

Communauté de communes Arcade Haut-Jura : stratégie territoriale

L'intercommunalité a associé le CAUE dans l'élaboration de sa stratégie territoriale.

Dans des ateliers participatifs animés par le bureau d'étude Urbicand, élus et partenaires (CAUE, PNRHJ, ONF, services de l'état, acteurs économiques...) ont été associés pour établir le diagnostic du territoire de cette communauté de communes. Ces temps d'échanges ont permis de compléter les données techniques et statistiques, et de partager les visions du territoire sur des thèmes variés : paysage, environnement, mobilité, services, démographie.

La définition de la stratégie locale, qui devra être compatible avec les orientations du Scot du Haut-Jura, est en cours d'élaboration.

Agenda 21 du Conseil général du Jura

Le CAUE a participé activement aux réunions publiques, présentation du diagnostic partagé et ateliers, et émis avec la DDEE du Conseil départemental une proposition d'action commune.





Une connaissance du territoire utile aux comités de pilotage, commissions...

Conseil général

Comité Technique Aide à la Pierre

Préfecture du Jura

Le CAUE siège à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Jura ainsi qu'au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

Conseil Régional de Franche-Comté

Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (SRADDT), Pôle Régional d'Appui Territorial (PRAT), Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Petites Cités Comtoises de Caractère : participation au comité technique.

Comité d'orientation Effilogis

Chambre d'Agriculture

Comité d'Orientations Territoires et Energie

PNR du Haut-Jura

Dans le cadre de la réalisation de leur SCOT, participation à des ateliers et Proposition de problématiques à aborder.

Orgelet

Participation aux réunions pour l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

Une réflexion collaborative, partager la connaissance et apprendre des autres

L'Observatoire des territoires initiés par la MDD de la DDT

Ces rencontres rassemblent l'ensemble des acteurs du territoire, Conseil départemental, chambre d'agriculture, PNR du Haut-Jura, Agence régionale de développement de Franche-Comté, Céréma, DRAAF...

L'approche du CAUE au sein de cet Observatoire est considérée comme une valeur ajoutée permettant de compléter les données par une observation des enjeux paysagers et architecturaux.

DRAC Franche-Comté : Pôle architecture

Depuis plusieurs années, la DRAC Franche-Comté, sous l'impulsion de la Conseillère architecture du Pôle patrimoine, architecture et cadre de vie, réunit 2 à 3 fois par an les acteurs de l'architecture et de l'urbanisme : les CAUE 25, 39 et 70, les STAP, le CROA, la Maison de l'Architecture, les animateurs des Villes d'Art et Histoire, la DREAL...

Ces rencontres riches en échange, permettent de réfléchir ensemble sur des sujets d'actualité, de définir des stratégies, et de mettre en place des actions régionales.

En 2014, il a accompagné les CAUE de Franche-Comté et le Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Territoire-de-Belfort, dans le montage et la réalisation des « Regards sur l'Architecture et l'Aménagement en Franche-Comté » qui s'inscrivent dans la logique des Palmarès de l'architecture et de l'aménagement. Une trentaine de projets a été retenue.



Région, ADEME et DREAL

Le CAUE du Jura a élaboré une proposition de recherche action pour un développement solidaire des territoires ruraux. Ceci répondait à des interrogations d'élus soucieux de maintenir l'attractivité de leur territoire, à la nécessité de définir un projet de territoire prenant en compte un développement solidaire et équitable des zones rurales, problématique sensible en Franche-Comté, tout en intégrant les enjeux écologiques et pérennisant les qualités environnementales pour l'avenir.

DREAL Franche-Comté

Participation régulière au réseau des partenaires de la ville durable initié par la DREAL Franche-Comté.



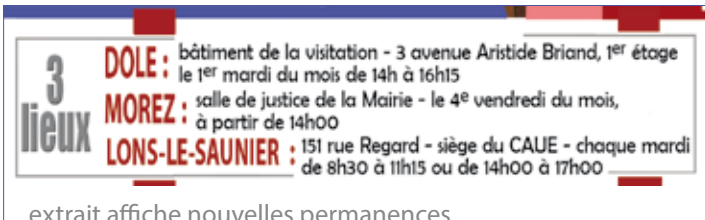
Le CAUE, conseil et accompagnement des particuliers

Le particulier est à la fois le bénéficiaire ultime des actions développées par le CAUE, et un acteur à part entière du devenir du territoire.

Le temps de la réflexion en amont de tout projet, la concertation avec l'ensemble des forces vives, le partage de connaissances et d'une culture commune, sont indispensables pour cette construction fine du territoire et une adhésion nécessaire de la population au projet politique.

Les actions de formation et de sensibilisation s'adressent à chacun d'entre nous. L'information et la communication permettent de découvrir et profiter des conseils du CAUE au cours de salons et d'articles dans la presse, de prendre connaissance des actions menées dans le Jura par le biais du journal et du site, d'être accompagné dans son projet par un accueil approprié au centre de documentation.

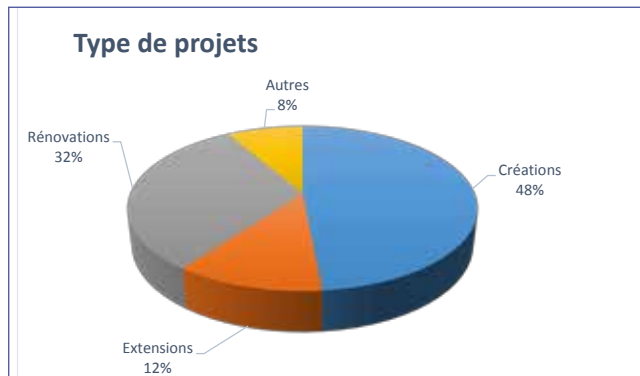
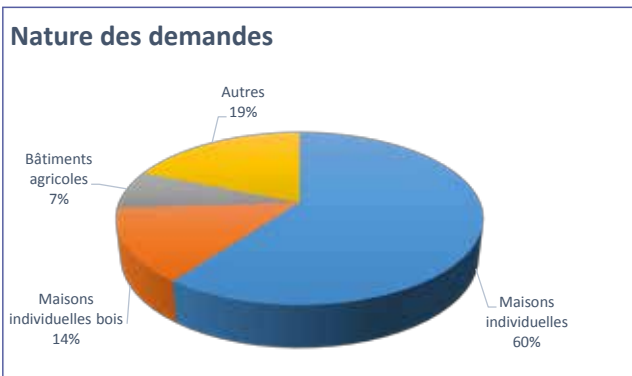
Conseiller les particuliers au quotidien Les permanences



Deux nouveaux lieux ont été ouverts : Dole et Morez. En 2014, 188 conseils ont été donnés dont près de 38 % par mail ou téléphone (les informations données en amont du conseil ne sont pas comptabilisées). Les conseils donnés dans le cadre de l'accompagnement du service instructeur de la ville de Saint-Claude ont été poursuivis mais sont en réelle baisse tout comme ceux donnés aux services instructeurs des DDT, les rencontres – échanges des années précédentes ayant permis une autonomie.

Campagne de communication à destination des particuliers

Un texte de communication à diffuser dans les bulletins municipaux et communautaires, des flyers et des affiches ont été diffusés à l'ensemble des élus et diffusés dans la presse.



Fiches conseils

13 fiches ont été réalisées pour accompagner les particuliers, du choix du terrain au projet de restauration ou de construction neuve. Elles sont disponibles au CAUE, dans les lieux de permanences et téléchargeables sur notre site.





Salon de l'habitat

Le CAUE a participé comme chaque année au salon de l'habitat début septembre à Juraparc. Les architectes du CAUE ont assuré la tenue de conseils auprès des visiteurs durant les trois journées du salon.

L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du PMBE

Le Programme de Modernisation des Bâtiments d'Elevage a été prolongé le premier semestre 2014 et a permis d'accompagner 12 projets pour l'attribution de la surprime à l'intégration paysagère du Conseil Général du Jura.

Depuis le début de cette action en 2008, le CAUE a visité plus de 200 exploitations dans tout le département. Chaque fois, une fiche synthétise les prescriptions et recommandations établies lors de la visite avec l'exploitant et permet aux services instructeurs de valider les travaux. Au total, plus de 120 projets ont bénéficié de la subvention.

En parallèle, le CAUE, avec le soutien du Conseil Général du Jura, de l'ADIB de Franche-Comté et de la chambre départementale d'agriculture conçoit un guide pratique « concevoir son bâtiment agricole avec le paysage » à destination des agriculteurs, techniciens et constructeurs. Cet ouvrage sera finalisé en 2015, la parution étant prévue fin mai.



PMBE - Les Bouchoux page 1



Les Bouchoux page 2



Les dossiers établis en 2014 :

- Marigny – GAEC de Martelet
- Montigny-sur-l'Ain – GAEC de l'émeraude
- Vannoz - Dussouillez
- Les Nans – M. Moutenet – 21 mars 14
- Saint-Maurice-Crillat – GAEC Nicolet
- Monnet-la-Ville – M. Tournier
- Bourg-de-Sirod – GAEC Château Vilain
- Mignovillard – GAEC des Gentianes
- Censeau – GAEC Marguier
- Rahon – GAEC des Halles
- Foncine-le-Bas – GAEC Bourgeois
- Champagnole – EARL de Champagne



Le CAUE, pôle de ressources culturelles

Par la nature même de ses missions, le CAUE participe à la construction d'une ressource qui aide à la compréhension des mutations de nos territoires. Révéler la richesse de ces territoires, en images et en références documentaires, partager avec le plus grand nombre une culture en architecture, urbanisme, paysage, avec le souci pédagogique lié à son métier de conseil, sont au cœur des missions du pôle documentaire.

Transmettre et diffuser la ressource culturelle

Le centre de documentation

A la disposition de tous pour la consultation, le prêt est possible pour les adhérents. Sur rendez-vous, le particulier, l' élu, le professionnel du bâti, l'agent de collectivité, l'enseignant, peut venir prendre le temps de découvrir la bibliothèque riche de plus de 2 500 ouvrages, livres, dvd, revues et références numériques, accompagné par une documentaliste.

Le site internet

Dédié à la communication des actions et productions du CAUE, il relaie également les nombreuses informations du réseau des CAUE et des partenaires liés au cadre de vie.

Il permet de répondre aux préoccupations des différents usagers du CAUE par des onglets différenciés par public et de préparer ainsi le contact auprès de ses services : collectivités, particuliers, jeune public.

Développer les outils collaboratifs

La mutualisation et la collaboration sont au cœur des pratiques CAUE, structure associative faisant partie d'un grand réseau fédéral.

La création d'outils numériques au service du plus grand nombre représente une part importante du travail documentaire.

Habiter nos territoires : le site régional dédié aux paysages bâtis et à la connaissance de l'architecture et de l'urbanisme, s'étoffe et offre en 2014 de nouveaux thèmes tels que la réhabilitation énergétique et le bâti.

JuMEL : le portail des médiathèques jurassiennes affiche une belle vitalité et permet à l'internaute d'accéder au fonds documentaire du CAUE et de bénéficier du prêt inter-bibliothèques.

Observatoire CAUE : pour connaître la production architecturale, urbaine et paysagère d'opérations faisant référence tant par leur qualité intrinsèque que par une démarche exemplaire engagée entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, ainsi que la maîtrise d'usage, de plus en plus exprimée aujourd'hui. La navigation peut se faire à l'échelle du Jura ou du réseau national des CAUE, et sur des critères de type de construction, de matériau etc.

Informier, sensibiliser

Le CAUE édite de nombreux documents et participe à la rédaction de ceux de partenaires pour aider à comprendre les territoires en évolution.

Publications



Les franges de nos villages, CAUE du Jura, 29 p, nov 2014

Dernier livret des guides conseils sur l'aménagement des territoires.

Arpenter, observer, projeter

Chroniques de l'atelier n°9 par les étudiants du Master Architecture, Villes & Territoires - Atelier Aménagement des Territoires, ENSA Nancy et PNR du Haut-Jura, dans laquelle le CAUE du Jura a apporté ses contributions.





Pour une qualité architecturale : fondements et démarche

Participation du CAUE du Jura à la rédaction de ce « cahier spécial » du Moniteur, édité par la FNCAUE et la MIQCP en 2014.

Jurabat 2014-2015

Continuité de la participation du CAUE à la rédaction du guide de la CAPEB à destination des particuliers.



Conférences et conseils

Salon de l'habitat Dole

Conférences 24 au 27 janvier, Espaces plantés - Les clôtures

Journée du patrimoine de pays : Pays du Revermont

14 juin atelier-conseils sur la mise en couleur des façades

La Caborde à Orbagna

22 septembre, Espaces plantés - Les clôtures

Morez

Conférence sur les jardins

Arbois, Poligny et Salins-les-Bains

En octobre et novembre : conférences sur la réhabilitation énergétique du patrimoine

Salon de l'habitat de Lons-le-Saunier

19, 20 et 21 septembre : stand et conseils aux particuliers



Le Progrès



Le Progrès



Expositions

« Un jardin pour quoi faire ? » à La Caborde – septembre/octobre 2014

Communiquer

Le journal du CAUE :

Journal n°2 hiver 2014 : dossier thématique sur l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage dans le Jura

Journal n°3 été 2014 : dossier thématique sur l'espace vert

Les Rendez-vous du CAUE, mars 2014 : agenda culturel du CAUE





Le CAUE, pôle de ressources culturelles

Flyers et affichettes diffusées aux collectivités et partenaires pour annoncer le déploiement de nouvelles permanences conseils sur le Jura

La presse

- Salon de l'habitat Dole, 25 à 27 janvier 2014
- JURA MAG, mars 2014 :
- Les PMBE, article dans le magazine du conseil général



- Salon de l'habitat Lons-le-Saunier, 19, 20 et 21 sept
- Participe Présent, oct-nov. 2014 : dossier sur les enjeux de la réhabilitation du patrimoine bâti

Protection du patrimoine et habitat durable : faut-il choisir ?

Pendant des années, documents d'urbanisme et dispositifs de protection des monuments historiques ont fait obstacle au développement de bâtiments moins énergivores. Mais les choses sont en passe de changer, lentement.

Fautes aux risques de destruction, d'abandon ou de dégradation de certains monuments liés à la vente des biens nationaux, la France a créé le statut de monuments historiques et la commission qui se réunit en 1837. Puis le pays a mis en place les secteurs sauvegardés destinés à préserver l'unité des centres anciens et médiévaux en réponse à la vague déferlante des grands ensembles construits durant les 30 glorieuses. Et deux siècles, l'état s'est donné les moyens réglementaires et financiers de préserver un patrimoine architectural considéré comme une richesse culturelle, un élément de mémoire et d'identité, un cadre de vie harmonieux pour les habitants et un facteur d'attractivité pour les touristes.

Dans la région, les 35 communes constituant le réseau des 7 petites communes consociées de caractère ont généralement pour carte blanche aux rénovateurs liés au réchauffement climatique, au renforcement des énergies et à une conscience environnementale en constante progression, certaines contraintes liées à la préservation du patrimoine et de l'identité architecturale des communes passent de moins en moins vite. Comment concilier ces deux impératifs, d'orienter les actions en fonction de l'état et non des bâtiments existants ou de l'impact par l'entretien continué à tout ce qui précède la plupart des rénovateurs travaillant à l'efficacité énergétique des bâtiments ?

Il faut être qu'un peu plus de 40% de l'énergie consommée chaque année en

France, le bâtiment constitue un enjeu essentiel en matière de politiques de développement durable en général et de transition énergétique en particulier. On comprend donc que sur le plan réglementaire la loi dite "Grenelle 2" de juillet 2010 ait énoncé près de la moitié de la lutte contre le réchauffement climatique "décarboné", notamment sous l'égide de l'habitat durable, la parole de construire ou d'habiter [...] ne peut s'opposer à l'utilisation de matériaux renouvelables ou de matériaux de construction permettant de limiter l'empreinte de gaz à effet de serre, à l'utilisation de dispositifs favorisant la renouveau des énergies renouvelables [...]

La maison est-elle ? Pas tout à fait car ces principes ne s'appliquent qu'aux bâtiments anciens (2 dans la région à Besançon et Dole), et dans les zones de protection du patrimoine architectural urbain ou paysager (ZPPAUP) appelées à être transformées en Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine ou AVAP (25 en Franche-Comté) ou aux zones portant sur des zones classées ou inscrites au titre des monuments historiques (1300 dans la région), et même dans leurs périmètres de protection.

Au-delà de ce pour un nombre important de zones classées, tout projet de construction, agrandissement ou rénovation de son logement reste conditionné à l'avis préalable de l'Etat issu par l'Architecte des Bâtiments de France de chaque département, dont les décisions passent par la voie des recours en

Une politique de protection jugée excessive

Ce n'est pas tout d'une partie de Région Bourgogne, admettent au maire à Montigny, qui a tenu les différents dossiers de réhabilitation du centre du conseil des Maisons de la Région (MUR) et classé en 1973.

Premier projet en 2010 : la création d'une micro-crochère dans l'aire urbaine, sensible et de plain pied.

"Nous n'avons pas eu l'interdiction pour modifier les aspects extérieurs et qui était indispensable. On a eu à remonter ce qui est devenu un peu en arrière de la gorge. D'ailleurs ça n'est pas possible de dire à l'habitant ce qu'il peut être en dire, à l'usage ce sont des cellules de maison".

Depuis, décision a été prise de créer une Maison de l'habitat dans un bâtiment existant.



Danièle Brulebois



- Interview CAUE Radio RCF, 26 mai 2014
- Interview CAUE Radio France Inter, carnets de campagne, 12 juin 2014
- Hebdo 39 : Campagne de communication, oct. nov. 2014

Le CAUE, acteur de développement territorial

Sensibilisation
Écoute
Dialogue
Conseil
Proximité
Respect
Analyse
Temps
Prospective
Neutralité

151, rue Regard - Lons le Saunier
Tel. 03 84 24 30 36

VIE LOCALE : Lons Région

Trois questions à Danièle Brulebois, Présidente du CAUE du Jura

Quelle est votre mission ?
Danièle Brulebois : « Ma mission est de sensibiliser les élus locaux à l'importance de la préservation du patrimoine architectural et de l'habitat durable. Je travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales pour leur proposer des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins. »

Quels sont les enjeux de votre action ?
Danièle Brulebois : « Les enjeux de mon action sont de promouvoir une architecture durable et de favoriser le développement durable des territoires. Je souhaite que les élus locaux puissent bénéficier de conseils gratuits et personnalisés pour améliorer la qualité de leur habitat et de leur environnement. »

Comment le CAUE du Jura contribue-t-il à la préservation du patrimoine architectural ?
Danièle Brulebois : « Le CAUE du Jura contribue à la préservation du patrimoine architectural en proposant des conseils gratuits et personnalisés aux élus locaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec les collectivités locales pour leur proposer des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins. »

Accompagner les enseignants du primaire

Groupe scolaire de Courlans

Le CAUE a accompagné les enseignants qui souhaitaient monter un projet d'école sur le patrimoine bâti. Ceci s'est traduit par le prêt de documents pédagogiques, des propositions de déroulé de l'action, une visite dans la commune avec les enseignants. En 2015, le CAUE est intervenu auprès des élèves pour les sensibiliser à l'architecture contemporaine.

PNR du Haut-Jura

Le CAUE a participé aux comités de sélection des dossiers répondant à l'appel à projets à destination des scolaires pour l'année scolaire 2014-2015, et proposé une formation pour les structures d'accompagnement.

Former

«**La Veille collaborative** » organisée en avril 2014 : le CAUE du Jura a organisé une action de formation sur 3 jours à destination des personnels CAUE chargés de fonctions documentaires pour « mettre en place une veille collaborative ». 11 participants

Echanger, se former



*Le propre d'un CAUE est de s'interroger et de progresser avec les évolutions sociétales de façon à offrir un conseil et des outils circonstanciés.
Ces moments d'échanges et de formations permettent à l'équipe de prendre le temps nécessaire à la réflexion.*

Des temps d'échanges et de formation

S-Pass Territoires : Florence Juillard, Florence Clément, Caroline Saffrey mars, novembre 2014

Deux architectes conseillers et la chargée de ressources culturelles ont participé à ces journées qui leur ont permis de se familiariser avec l'outil et de dialoguer avec les autres CAUE expérimentateurs.

Participation aux jurys : Florence Clément, Olivier Draussin

Une formation proposée par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Franche-Comté suivie par deux architectes conseillers

Formation à la gestion de la veille sur internet : Caroline Saffrey
du 13 au 17 avril 2014



Les CAUE de Franche-Comté



Regards sur l'Architecture et l'Aménagement en Franche-Comté

Les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, le STAP du Territoire-de-Belfort et de Montbéliard ont initié les « Regards sur l'architecture et l'aménagement en Franche-Comté » qui ont pour vocation de valoriser le savoir-faire et les compétences des concepteurs et des entreprises, la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, et mettent en lumière des démarches exemplaires des collectivités ou des maîtres d'ouvrage privés en faveur de la création et de l'innovation. Cette initiative qui s'inscrit dans la logique des Palmarès Départementaux initiés par les CAUE franc-comtois depuis plus de 20 ans, est soutenue par la DRAC et la DREAL.

Afin de sensibiliser tous les publics, les CAUE créent le Prix du Public permettant à tout citoyen de donner son avis sur la création architecturale, l'urbanisme et l'aménagement en Franche-Comté, par le biais d'un vote en ligne qui sera ouvert fin juin 2015.

La sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans le cadre d'un partenariat entre la DRAC Franche-Comté, la DAAC de l'Académie de Besançon et les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. La réunion de leurs moyens respectifs a permis la création d'un poste pour accompagner des projets éducatifs culturels, créer des outils et proposer des journées de formations pour les enseignants.

En concertation avec les enseignants porteurs de projets culturels et artistiques et avec Viviane Lalire, responsable du domaine Architecture à la DAAC, l'architecte, basée au CAUE du Doubs, apporte ses compétences aux projets, propose des ressources (documents, édifices, professionnels) et crée des outils (diaporama, questionnaires, carnets de visite).

Projets culturels accompagnés dans les établissements scolaires dans le Jura :

L'habitat de demain : questions architecturales environnementales – saison 3 : construire dans mon jardin.

1ère STI-2D du lycée Saint-Sauveur à Saint-Claude
1ère STI-2D du lycée du bois de Mouchard

Micro Architecture qui fait le maximum

Collège Pasteur à Arbois

Au cœur du métal : création en DESIGN pour les chaudronniers
Bac Pro TCI du Lycée Ferdinand Fillod à Saint-Amour

Au cœur du métal : Une « FILLOD » pour le XXIème siècle
Bac Pro OBM du Lycée Ferdinand Fillod à Saint-Amour

Le voyage à Nantes et sa région

Les CAUE ont souhaité aborder le thème du « renouvellement urbain des centres-bourgs » dans le cadre de leurs journées d'études annuelles délocalisées, à l'attention des élus et des professionnels de Franche-Comté. L'objectif de ces visites est de faire comprendre et appréhender le processus de mise en place d'un projet de ce type dans une commune. Elles permettent aussi d'échanger et de débattre avec les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à partir d'expériences concrètes.



Les CAUE, un réseau national



La fédération nationale des CAUE, garante d'une éthique, est aussi un réseau national de réflexion et d'échanges de pratiques qui élargit le débat et le socle des connaissances pour l'accompagnement des citoyens et des élus.

Le Conseil d'administration de la FNCAUE

Madame Danielle Brulebois, Présidente du CAUE du Jura, est élue en tant que représentante du CA du CAUE.

La commission technique permanente - CTP

La représentante régionale des CAUE de Franche-Comté était cette année la Directrice du CAUE de Haute-Saône. Le CAUE du Jura a participé à deux CTP élargies où sont débattus des sujets d'actualité.

La participation à une publication nationale Pour une qualité architecturale : fondements et démarche. Les cahiers experts du Moniteur. 2015

La Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, en charge de l'architecture, La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) et la Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), ont conçu un guide pour accompagner les collectivités territoriales et les candidats à la construction ou à la rénovation dans l'exercice de leurs compétences de maître d'ouvrage. **Ce guide vise un objectif essentiel : encourager et soutenir, dans tous les territoires, le développement de modalités d'action concourant à la qualité architecturale.**

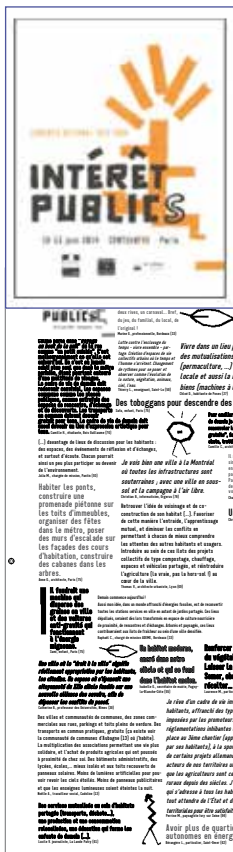
Le CAUE du Jura a contribué à la rédaction de ce guide.

Le congrès national des CAUE

Paris les 10 et 11 juin 2014

La Fédération nationale des CAUE souhaitait développer une grande campagne de communication envers les administrateurs et partenaires des CAUE.

Les publics bénéficiaires du service CAUE ont constitué le fil rouge des tables rondes, donnant la parole à des acteurs de terrain, des professionnels du réseau et des intellectuels de diverses disciplines.



Plus de 1000 logements en construction : L'habitat individuel connaît un regain d'intérêt. Les communes ont lancé de nombreux programmes de construction de logements neufs. Les CAUE sont impliqués dans ces projets pour garantir la qualité architecturale et l'intégration de l'environnement.

Une maison individuelle au calme : Les communes cherchent à offrir des logements de qualité dans des zones calmes. Les CAUE travaillent avec les architectes pour concevoir des maisons qui respectent l'environnement et offrent un cadre de vie agréable.

Des espaces publics facteur de lien social : Les communes investissent dans les espaces publics pour favoriser le lien social et améliorer la qualité de vie des habitants. Les CAUE conseillent sur la conception et l'entretien de ces espaces.

Plus de 1000 logements en construction : L'habitat individuel connaît un regain d'intérêt. Les communes ont lancé de nombreux programmes de construction de logements neufs. Les CAUE sont impliqués dans ces projets pour garantir la qualité architecturale et l'intégration de l'environnement.

Une maison individuelle au calme : Les communes cherchent à offrir des logements de qualité dans des zones calmes. Les CAUE travaillent avec les architectes pour concevoir des maisons qui respectent l'environnement et offrent un cadre de vie agréable.

Des espaces publics facteur de lien social : Les communes investissent dans les espaces publics pour favoriser le lien social et améliorer la qualité de vie des habitants. Les CAUE conseillent sur la conception et l'entretien de ces espaces.

VOUS QUI HABITEZ ICI

Proposez nous une idée pour votre cadre de vie demain !

Paris, 2014, un véritable programme d'habitat, recueilli par les conseils architecturaux et de l'environnement de France entre février et mai 2014. Retrouvez l'intégralité des propositions de la table de congrès : www.congrèscaue.fr

Des espaces publics facteur de lien social : Les communes investissent dans les espaces publics pour favoriser le lien social et améliorer la qualité de vie des habitants. Les CAUE conseillent sur la conception et l'entretien de ces espaces.

Plus de 1000 logements en construction : L'habitat individuel connaît un regain d'intérêt. Les communes ont lancé de nombreux programmes de construction de logements neufs. Les CAUE sont impliqués dans ces projets pour garantir la qualité architecturale et l'intégration de l'environnement.

Une maison individuelle au calme : Les communes cherchent à offrir des logements de qualité dans des zones calmes. Les CAUE travaillent avec les architectes pour concevoir des maisons qui respectent l'environnement et offrent un cadre de vie agréable.



La vie du CAUE du Jura

Le Conseil d'Administration

(11^o mandat 2011-2014, reporté à 2015)

3 représentants de l'Etat (Membres de droit)

- Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France du Jura (M. Michel JEAN)
- Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Jura
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le Conseil Général – mai 2011)

- Danielle BRULEBOIS, Conseillère Générale du Canton de CHAUMERGY - **Présidente**
- Franck DAVID, Conseiller Général du Canton de ROCHEFORT-SUR-NENON
- Michel GANET, Conseiller Général du Canton de GENDREY
- Marie Odile MAINGUET, Conseillère Générale du Canton de VOITEUR - **Trésorière**
- Philippe GIMBERT, Maire de LA BARRE, **2^o vice-président**
- Marc-Henri DUVERNET, Conseiller Général du canton de LONS NORD, **1er vice-président**

4 représentants des professions (Désignés par le Préfet - mai 2011)

- Véronique RATEL, Architecte, représentant l'Ordre
- Sylvie LOUPIAS, CAPEB du Jura
- François LAVRUT, Chambre d'Agriculture du Jura
- Isabelle PERRET, Architecte, **Trésorière adjointe**

2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet - mai 2011)

- Christophe NOUZE, Président de l'AJENA
- Nicole LANCON, CPIE du Haut-Jura

6 membres élus (par l'Assemblée Générale - juin 2011)

- Bruno GUICHARD,
- Agnès MARTINET, Directrice de L'ADIL,
- Catherine BAYET, (J.L. MAITRE), Association des Maires du Jura
- Alain MATHIEU, Directeur du SIDEC
- Philippe PASSOT, Maire de LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE - **Secrétaire**
- Claude PECCLET, Directeur de Jura-Habitat, **Secrétaire adjoint**

INVITES

- Michel DROIT, Maire du Pin
- Bernard MULLER, Directeur de la SOCAD
- Dominique FRIDEZ, architecte
- Alain JUST, architecte
- Fédération du BTP



Les adhérents

Les communes

Abergement la Ronce	Cize	Le Pin	Quintigny
Annoire	Coisia	Le Vaudioux	Revigny
Arsure Arsurette	Courbouzon	Legna	Romain
Aumur	Crenans	Les Essards	Saint Aubin
Baverans	Crissey	Les Molunes	Saint Aubin
Beaufort	Damparis	Leschères	Saint Claude
Bellecombe	Desnes	Longchaumois	Saint Laurent Grdx
Biarene	Digna	Lons Le Saunier	Saint Laurent la Roche
Blye	Domblans	Macornay	Saint Loup
Bonnefontaine	Foncine le Haut	Meussia	Saint Pierre
Briod	Fontenu	Mirebel	Salans
Censeau	Frontenay	Monnet la Ville	Savigna
Cézia	Jouhe	Mont sous Vaudrey	Septmoncel
Chamole	La Barre	Montaigu	Supt
Champvans	La Chassagne	Montmirey le Chateau	Trenal
Chassal	La Chaumusse	Montmorot	Vevey
Chateau Chalon	La Latette	Morbier	Villard d'héria
Chatenois	La Mouille	Mouchard	Villard St Sauveur
Chaumergy	La Pesse	Ougney	Villers Robert
Chaux des Crotenay	Lajoux	Pannessières	Vincelles
Chevreaux	L'Aubepin	Perrigny	Viry
Chille	Lavans les St Claude	Petit Mercey	Vitreux
Chilly Le Vignoble	Lavans sur valouse	Prémanon	Voiteur
Chissey s/ Loue	Le Fied	Prénoval	

Les communautés de communes

ComCom Champagnole
 ComCom Haut-Jura Arcade
 ComCom Haut-Jura Saint-Claude
 ComCom Jura Nord
 ComCom La grande Vallière

Associations et organismes

ADIB Franche-Comté
 ADIL du Jura
 AJENA
 Associat° des Maires du Jura
 Associat° Petites Cités Comtoises
 CAPEB
 Chambre d'Agriculture
 Chambre des métiers
 Comité Départemental du Tourisme
 CPIE de la Bresse du Jura
 JURA Habitat
 Le Foyer Jurassien
 SIDEK
 Terre d'emploi Agathe paysage

Particuliers et professionnels

Addic'T - Gutfreund/Chalumeau
 Atelier Archi & Design
 Atelier FRIDEZ
 Atelier Zou
 M et Mme GIRARDI Christian
 M. Frédéric BOIS
 M. Frédéric CAUCHIE - Symmétria
 M. Georges LADOY
 M. Christian SCHOUVEY
 M. Serge ROUX
 M. Simon BURI
 M. Mme Monique VERNAY
 Mme Catherine GROSTABUSSAT
 Mme Marie Odile MAINGUET



L'adhésion

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et nos actualités à lire, être invité aux journées de sensibilisation et formation, bénéficier de conseils personnalisés, consulter notre documentation et le service de recherche d'information, bénéficier de l'accès au réseau JUMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents de médiathèques du Jura, bénéficier du prêt des ouvrages....

Collectivités		Particuliers:	15 €
Moins de 200 habitants:	30 €	Associations:	60 €
De 201 à 500 habitants:	60 €	Membres bienfaiteurs:	150 €
De 501 à 1 000 habitants:	90 €	Professionnels:	
De 1001 à 2000 habitants:	150 €	Personne physique:	60 €
De 2001 à 10 000 habitants:	200 €	Personne morale:	150 €
Plus de 10 000 habitants:	300 €		

L'équipe

Florence
Juillard Ferreux



directrice -
architecte
conseiller

Maud Bacheley



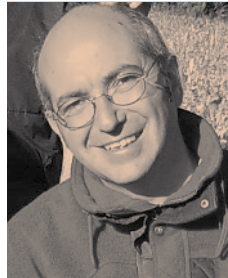
comptable

Florence Clément



architecte conseiller

Olivier Draussin



architecte conseiller

Laurence Elvézi



concepteur
graphique

Caroline Saffrey



Pôle Ressources
culturelles

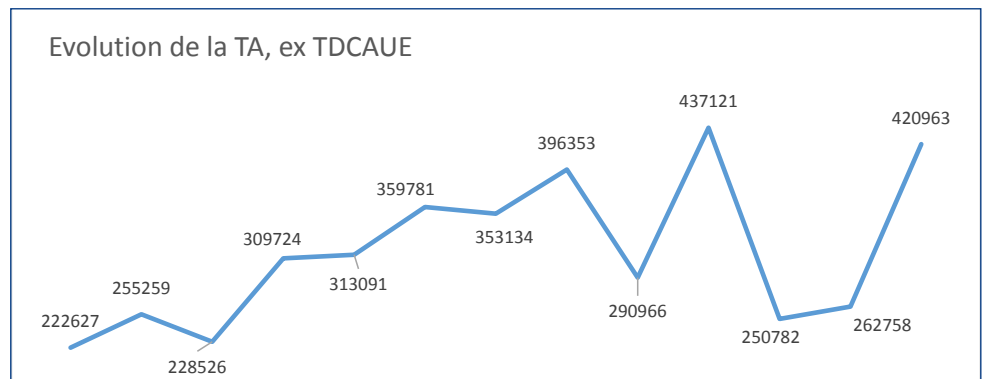
Les stagiaires

Anthony DANDELLOT, Bac pro, 3 semaines

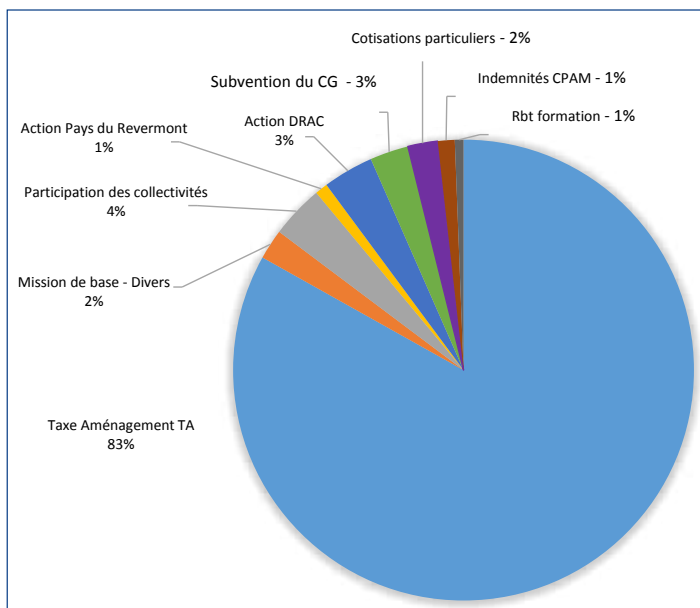
Camille MARGERIE, 3°, 3 jours

Caroline AUDRY, M1 Aménagement, 8 semaines

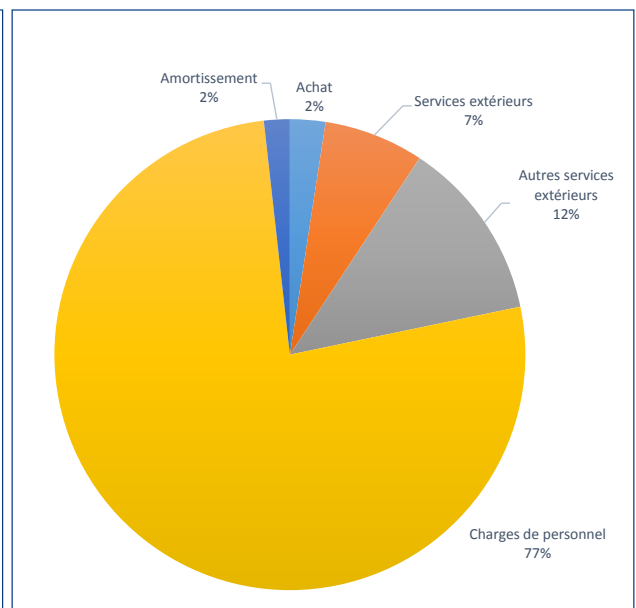
Le bilan financier



Répartition des produits



Répartition des charges





CAUE du JURA

Comptes de charges

A/ Comptes de charges		PREVI. 2014	Résultat 2014	Projet Prévi.2015
60	Achats	10 700,00	9 791,75	12 500,00
604	Achat étude et prestat ^o de services (Jordel)	1 000,00	960,00	2 000,00
606 1	Electricité	4 800,00	3 652,20	5 000,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	600,00	603,29	1 000,00
606 4	Fournitures administratives	2 100,00	2 324,64	2 200,00
606 41	Papiers	1 000,00	1 246,56	1 100,00
606 4 2	consommables informatiques	1 200,00	1 005,06	1 200,00
61	Services extérieurs	27 820,00	27 607,91	38 400,00
613 2	Location immobilière + 2015 travaux augmentation Charges	12 000,00	11 641,36	20 000,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	4 500,00	3 645,57	5 200,00
615 2	Entretien locaux	3 120,00	3 404,70	3 200,00
615 51	Entretien des véhicules	900,00	1 859,52	1 600,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 500,00	1 888,21	1 700,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 250,00	1 272,98	1 400,00
616 12	Assurances véhicules	750,00	653,96	700,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 300,00	1 997,61	1 300,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participat ^o conférence, CTP...)	2 500,00	1 244,00	3 300,00
62	Autres services extérieurs	32 500,00	50 175,55	56 400,00
6226 1	Honoraires - comptable + sociale + CAC	5 000,00	5 736,00	6 000,00
	Honoraires hors cabinet comptable	2 250,00	7 607,20	3 000,00
6233	Expositions, manifestations dont stand salon	100,00	1 268,40	5 200,00
623 8	Dons, pourboires	200,00	0,00	200,00
625 61	Missions de base (dont actions en cours : S'PASS, pôle doc...)	8 500,00	8 743,86	13 000,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées "Act ^o Pays du Revermont"	500,00	4 420,68	1 500,00
625 64	Actions de sensibilisation - formation	1 600,00	581,80	4 000,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	350,00	449,14	1 000,00
6237	Impression et reproduction + communication et publicité	4 500,00	9 994,47	7 200,00
626 1	Affranchissement	3 000,00	4 428,03	4 500,00
626 2	Téléphone et internet	2 500,00	2 946,97	2 800,00
628 1	Cotisations associations (dont fédérat ^o des CAUE)	4 000,00	3 999,00	8 000,00
63-64	Charges de personnel	336 380,00	308 226,79	385 500,00
631 1	Taxe sur salaires 2014 : -20 000€ abatement CICE	3 500,00	4 564,00	20 000,00
633 3	Participation employeurs à la format ^o (Habitat Format ^o)	2 000,00	2 086,00	2 000,00
641 1	Salaires	331 380,00	167 169,19	188 000,00
645	Charges sociales		141 181,78	155 000,00
	emploi CDD			8 000,00
648	Formation du personnel	2 000,00	2 304,78	6 000,00
742235	Formation reçue (prise en charge OPCA)	-2 500,00	-3 071,50	-1 500,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)		-6 007,46	
6482	Indemnités pour stagiaires (3 mois) Poly tech ?			8 000,00
66	Charges financières	100,00	49,62	100,00
6611	Intérêt des emprunts	0,00	0,00	0,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	100,00	49,62	100,00
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 000,00	7 124,70	8 500,00
TOTAL des charges		414 500,00	402 976,32	501 400,00

Comptes de produits

A/ Comptes de produits		Prévision.14	Résultat 2014	Projet Prévi.2015
741	Taxe Aménagement TA CAUE	348 100,00	420 963,03	420 000,00
7421	Mission de base (Rbt CAUE pr act ^o rég. + Action formation 2014)		9 091,48	
7421...	Participation des collectivités	23 000,00	18 878,00	37 500,00
	Action Pays du Revermont (subv. Pays+ADEME+DRAC+Europe)	5 000,00	4 500,00	15 500,00
	Action DRAC	14 000,00	18 000,00	12 500,00
	Subvention du Conseil Général - Valorisation des PMBE + PMBE2014	12 000,00	13 680,00	4 800,00
75831	Cotisations collectivités	9 200,00	8 775,00	8 500,00
75832	Cotisations particuliers	2 200,00	1 830,00	1 700,00
771	Intérêts annuels	1 000,00	1 630,30	900,00
TOTAL des produits		414 500,00	497 347,81	501 400,00

94 371,49

Propositions de résolutions



Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et orientation, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2014, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire au compte, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2015, décide de l'adopter sans modifications.



Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

Site Internet :

www.caue39.fr



151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
Fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr